



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

PAR COURRIEL

Montréal, le 25 juin 2024



Objet : Demande d'accès en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Bonjour,

Je donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel le 13 juin 2024 visant à obtenir les informations suivantes :

Les noms des membres du jury en danse ayant évalué la demande [REDACTÉ] intitulée [REDACTÉ], déposée dans le cadre du Programme général de bourses aux artistes et aux commissaires en date du 2 octobre 2023.

Vous trouverez, joints à la présente, les noms des membres du jury qui ont évalué votre demande (n° de dossier [REDACTÉ]).

Conformément aux dispositions de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une fiche d'information concernant le recours en révision est jointe à la présente.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(Original signé)

Lorraine Tardif,
Secrétaire générale et directrice du bureau de la présidence
Responsable de l'accès aux documents

p.j.

Programme général de bourses aux artistes et aux commissaires

Volet : Présentation publique

N° de dossier : [REDACTED]

Membres du jury :

[REDACTED]